PRESSE - INFO - PRESSE

L'EVOLUTION FUTURE DU CPEA

Le Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA), institué en 1997 pour succéder au Conseil de coopération nord-atlantique (CCNA), réunit les 19 Alliés et 25 Partenaires[1] dans le cadre d'un forum permettant des consultations et une coopération régulières.

Les activités du CPEA ont pour base un Plan d'action de deux ans. Axé sur la consultation et la coopération dans une large gamme de questions politiques et liées à la sécurité, dont les problèmes régionaux, la maîtrise des armements, le terrorisme international, le maintien de la paix, les questions économiques du domaine de la défense, les plans civils d'urgence et les questions scientifiques et environnementales.

Le CPEA se réunit périodiquement au niveau des Ambassadeurs et des Ministres des affaires étrangères et de la défense. Lorsqu'il y a lieu, les Chefs d'Etat et de gouvernement de ses 44 pays membres peuvent aussi se réunir, comme ils vont le faire à Washington le 25 avril.

Les membres non OTAN du CPEA ont, dans leur quasi-totalité, établi des missions diplomatiques accréditées auprès de l'OTAN, ce qui a eu pour effet de développer les contacts entre les Alliés et les Partenaires et d'accroître l'efficacité de la coopération.

Le CPEA a joué un rôle précieux en tant que forum de consultation sur la crise du Kosovo. Il a tenu une série de réunions extraordinaires ayant pour but d'informer les Partenaires de l'état de la planification de l'OTAN et des préparatifs concernant d'éventuelles options militaires au Kosovo, ainsi que d'avoir avec eux des échanges de vues sur l'évolution de la situation.

Le CPEA contribue à promouvoir une coopération régionale pratique en matière de sécurité par l'inclusion dans son Plan d'action de séminaires sur des questions d'actualité. Le premier de ces séminaires a été accueilli par la Géorgie en octobre 1998. Depuis lors, des séminaires analogues se sont tenus en Lituanie et en Slovaquie. Deux autres doivent avoir lieu cette année, en Bulgarie et en Ouzbékistan.

Parmi les importantes réalisations du CPEA figure l'établissement, au siège de l'OTAN, du Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe (EADRCC), sur proposition de la Fédération de Russie.

---

1 L'Albanie, l'Allemagne, l'Arménie, l'Autriche, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Belgique, la Bulgarie, le Canada, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les Etats-Unis, l'ex-République yougoslave de Macédoine*, la Finlande, la France, la Géorgie, la Grèce, la Hongrie, l'Islande, l'Italie, le Kazakhstan, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Moldova, la Norvège, l'Ouzbékistan, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République kirghize, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Russie, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède, la Suisse, le Tadjikistan, le Turkménistan, la Turquie et l'Ukraine.

* *La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.*

Ce Centre a été inauguré en juin 1998, et il lui a immédiatement été demandé d'apporter un soutien au Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés dans les activités de secours menées en Albanie au bénéfice des réfugiés du Kosovo. La coordination de l'aide humanitaire fournie par l'OTAN et les pays partenaires a été intensifiée pour répondre à l'escalade du problème des réfugiés dans cette région depuis la fin mars. L'EADRCC a également joué un rôle non négligeable dans la coordination des secours apportés à l'Ukraine après les inondations qui ont frappé l'ouest du pays dans les derniers mois de l'année passée.

A Washington, le Sommet du CPEA permettra aux dirigeants des 44 pays membres d'avoir des échanges de vues francs et ouverts sur la coopération liée à la sécurité dans le cadre du Conseil de partenariat euro-atlantique au XXIe siècle.

Les Chefs d'Etat et de gouvernement étudieront, en particulier, deux documents concernant l'évolution future du Partenariat pour la paix. Dans la préparation du Sommet, les Partenaires ont été directement associés à l'établissement d'un cadre politico-militaire pour des opérations du PPP dirigées par l'OTAN, qui prévoit leur participation à l'élaboration des plans opérationnels et des dispositions relatives au commandement, ainsi qu'aux consultations et aux prises de décisions politiques.

Les Partenaires ont également reçu des exposés sur l'actualisation du Concept stratégique de l'OTAN.

Beaucoup d'idées sur de nouvelles initiatives pratiques sont à l'étude, notamment en ce qui concerne la façon dont le CPEA pourrait appuyer les activités humanitaires antimines au niveau mondial et les moyens de maîtriser les transferts d'armes de petit calibre.